

MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LOI 37

Loi visant principalement à instituer
le Centre d'acquisitions gouvernementales
et Infrastructures technologiques Québec

Octobre 2019



SIGMASANTÉ



gaceq

Groupe d'approvisionnement en commun de l'Est du Québec



Groupe d'approvisionnement en
commun de l'OUEST du Québec
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

SOMMAIRE

Depuis plus de 30 ans déjà, les groupes d'approvisionnement en commun (GAC) du réseau de la santé et des services sociaux du Québec (RSSS) sont des alliés exceptionnels et incontournables du trésor public et contribuent de façon significative à la diminution des coûts des contrats gouvernementaux au sein même du RSSS.

Le Groupe d'approvisionnement en commun de l'Est-du-Québec (GACEQ), SigmaSanté et le Groupe d'approvisionnement de l'Ouest-du-Québec (GAC de l'OUEST) ont en effet permis de conclure des milliers de contrats en achats regroupés avec un portefeuille d'une valeur de près de 2 G\$ par année. Ainsi, depuis 2012, ils ont généré des économies d'échelle de plus de 385 M\$ pour le gouvernement du Québec.

Les clés du succès des trois GAC reposent sur :

- une offre de services adaptée aux partenaires ;
- un modèle participatif composé de toutes les parties prenantes des GAC et du RSSS ;
- une concurrence favorisée sur tout le territoire québécois ;
- une performance axée sur l'efficacité du processus d'appels au marché.

Le GACEQ, SigmaSanté et le GAC de l'OUEST accueillent le dépôt du projet de loi 37 qui s'inspire du modèle d'affaires et de l'expertise des groupes d'approvisionnement en commun du RSSS. Ils se présentent en consultation publique avec comme objectif d'exposer au gouvernement leur expertise et de réfléchir à des considérations importantes dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle entité publique.



TABLE DES MATIÈRES

1	MISSION, OBJECTIFS ET VALEURS DES GAC	4
2	LES CLÉS DU SUCCÈS DU MODÈLE D’AFFAIRES DES GAC	5
	2.1 Gouvernance participative	5
	2.2 Les retombées du modèle participatif	6
	2.3 Une offre de services adaptée aux besoins des partenaires	7
	2.4 Favoriser la concurrence sur tout le territoire québécois	7
	2.5 Une performance axée sur l’efficience du processus d’appels au marché	7
3	RÉSULTATS DES GAC	8
	3.1 Économies générées et taux d’achats regroupés des trois GAC	8
	3.2 Adhésion aux achats regroupés	9
4	LES PARTICULARITÉS DE CHACUN DES GAC DANS LA PERFORMANCE GLOBALE	10
	4.1 GAC de l’OUEST	10
	4.1.1 Particularités territoriales	10
	4.1.2 Expertises spécialisées	10
	4.1.3 Comités provinciaux	11
	4.2 SigmaSanté	12
	4.2.1 Particularités territoriales	12
	4.2.2 Adoption des meilleurs standards pour une gestion intégrée de l’information	12
	4.2.3 Mandat spécial du MSSS — Programme québécois d’immunisation	13
	4.2.4 Réalisations	13
	4.2.5 La gestion contractuelle	14
	4.3 GACEQ	14
	4.3.1 Particularités territoriales	14
	4.3.2 Expertises spécialisées	14
	4.3.3 Le partenariat important avec les universités	16
	4.3.4 L’appel au marché des systèmes d’information unifiés (SIU) pour le MSSS et des équipements médicaux	16
5	CONSIDÉRATIONS AU REGARD DU PROJET DE LOI 37	17

1 MISSION, OBJECTIFS ET VALEURS DES GAC

Mission

Le GACEQ, SigmaSanté et le GAC de l'OUEST sont reconnus par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) comme des corporations sans but lucratif représentant des établissements de santé et de services sociaux de toutes les régions du Québec ayant pour mission de gouverner, d'administrer et de gérer l'approvisionnement de biens et de services du RSSS. (*Loi sur les contrats des organismes publics RLRQ, c. C -65. 1.*)

Dans le cadre de leurs activités, les trois GAC ont comme préoccupation première de satisfaire les besoins du RSSS à un juste prix, au bon moment et dans le respect de l'encadrement éthique, légal et financier. Ils assurent ainsi l'accessibilité à des produits et des services de qualité à l'ensemble de la population québécoise et sur l'ensemble du territoire québécois.

Objectif

Afin de générer des économies d'échelle et tirer profit des meilleures pratiques dans leur domaine, les activités réalisées par les trois GAC permettent de regrouper et d'optimiser les acquisitions des biens et services des membres grâce à un processus d'appels d'offres public qui encourage une saine mise en concurrence.

Valeurs

Le GACEQ, SigmaSanté et le GAC de l'OUEST sont inspirés par des valeurs d'équité, d'imputabilité, de respect et de confiance.

L'innovation, l'approvisionnement responsable auprès des fournisseurs, la valorisation du personnel et la rigueur au travail sont d'autres valeurs qui guident les équipes de travail à l'œuvre sur l'ensemble du territoire québécois.



2 LES CLÉS DU SUCCÈS DU MODÈLE D’AFFAIRES DES GAC

Le modèle d'affaires des GAC repose sur un mécanisme de concertation des parties prenantes du RSSS. De la définition des utilisateurs jusqu'à la gouvernance participative, le GACEQ, SigmaSanté et le GAC de l'OUEST misent sur la collaboration pour effectuer des choix judicieux qui mèneront aux économies souhaitées.

En procédant de la sorte, les GAC soutiennent l'adoption de pratiques exemplaires dans le domaine des approvisionnements et de la logistique tout en favorisant l'identification et l'adhésion au plus grand nombre de dossiers d'appels d'offres communs.

2.1 Gouvernance participative

Gouvernés par un conseil d'administration composé entre autres des présidents-directeurs généraux des établissements membres, les GAC opèrent selon une structure de concertation décentralisée et concertée.

En plus de son conseil d'administration, chaque GAC dispose d'un comité participatif d'approvisionnement et de la logistique composé des établissements membres. Son mandat consiste à formuler les orientations et les priorités annuelles des dossiers d'appels d'offres, faire des recommandations sur le fonctionnement efficace de l'approvisionnement en commun et proposer des actions d'amélioration continue de la qualité des services. Finalement, chacun de ces comités partage son expertise avec ses établissements membres et avec le Comité provincial en approvisionnement (CPA).

Pour atteindre leurs objectifs, les comités participatifs d'approvisionnement et de la logistique assurent une synergie entre leurs différents établissements membres et avec les trois groupes d'approvisionnement en commun. Ils favorisent ainsi la qualité et l'efficacité des processus de gestion contractuelle.

Ce modèle de gouvernance participative permet de créer des relations, de répondre aux besoins collectifs et spécifiques des établissements et de mettre en place les meilleures pratiques au sien de chacun de ceux-ci.

2.2 Les retombées du modèle participatif

Le modèle participatif mis de l'avant par les GAC tout au long des 30 dernières années stimule l'implication de l'ensemble des parties prenantes dans la mise en place des processus d'affaires afin de contribuer à satisfaire les besoins et à atteindre les cibles ministérielles.

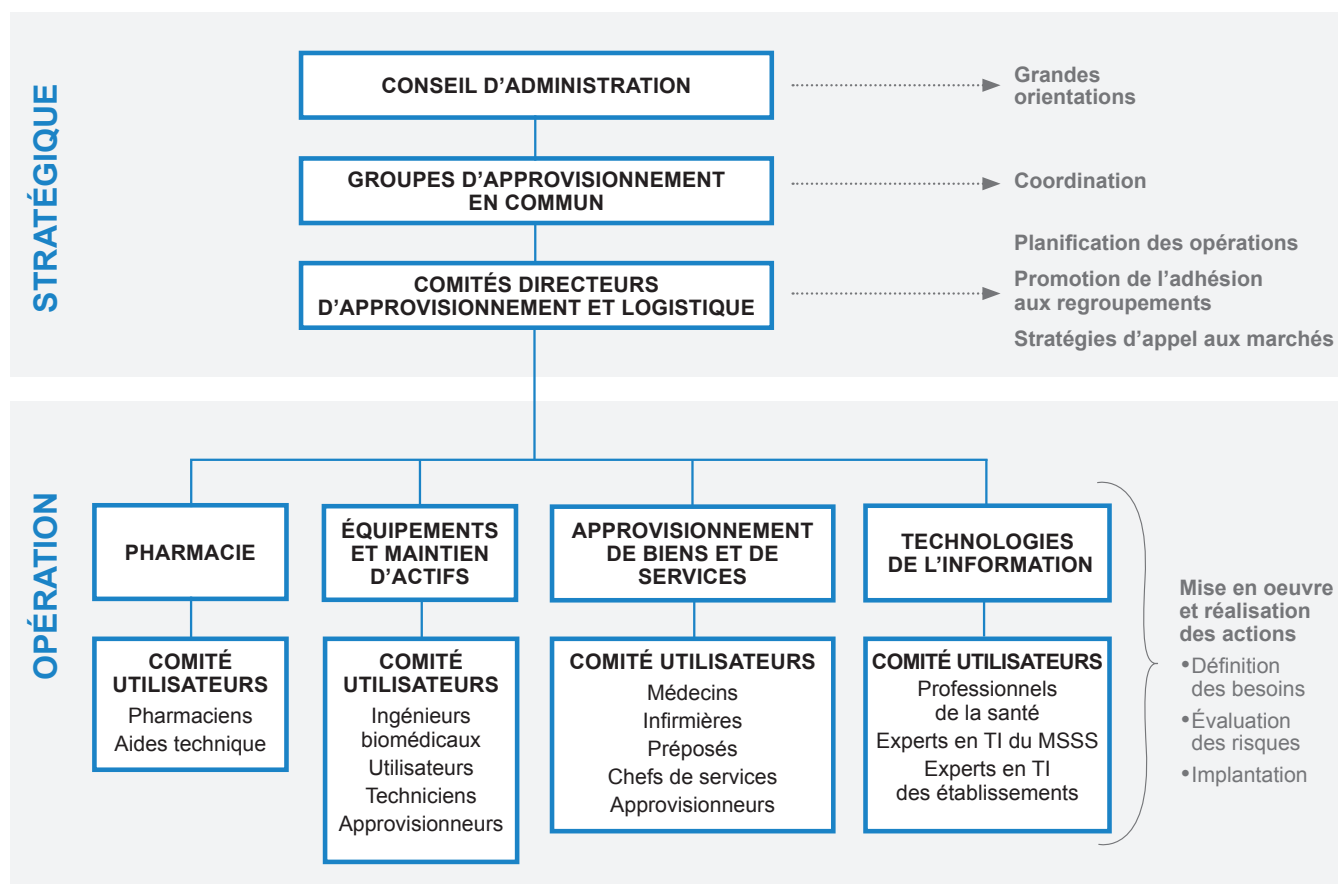
En effet, pour une meilleure prise en considération de nombreux enjeux, la réussite de milliers de dossiers d'acquisition de biens et services pour les membres nécessite la participation d'experts de tous les niveaux et de tous les domaines (médecins spécialistes, pharmaciens, infirmières, approvisionneurs, techniciens, directeurs généraux, hauts fonctionnaires, membres de l'industrie, etc.).

À cet égard, les trois GAC assurent la cohésion et la concordance de l'approvisionnement en commun entre les parties prenantes (Comité des pharmaciens inter-GAC, Fédération des médecins spécialistes du Québec, MSSS, Secrétariat du Conseil du trésor, établissements de santé, etc.).

Par exemple, la synergie développée entre les membres a permis aux trois GAC et à leurs établissements membres d'élaborer un plan d'action concerté et de se mobiliser afin de réaliser des économies de 83,3 M\$.

Ce modèle, basé sur l'écoute et la confiance, favorise l'adhésion à l'approvisionnement en commun, à l'utilité des contrats et à leur pleine réalisation.

Organisation fonctionnelle



2.3 Une offre de services adaptée aux besoins des partenaires

Les trois GAC lancent chaque année près d'une centaine d'appels d'offres publics et assurent la gestion contractuelle de plus de 700 contrats actifs.

Les GAC élaborent en outre des stratégies d'appels aux marchés par une analyse approfondie des besoins des utilisateurs et professionnels de la santé. L'expertise des GAC consiste donc à mettre en lumière les enjeux d'approvisionnement des établissements et de les conjuguer avec les besoins cliniques.

2.4 Favoriser la concurrence sur tout le territoire québécois

Le maintien stratégique des bureaux régionaux assure aux GAC une grande proximité avec les établissements de santé. Leur présence est étroitement liée à l'expertise du personnel qui connaît les marchés et les centaines de fournisseurs qui les approvisionnent. Que ce soit en région métropolitaine ou en région nordique, cette connaissance des marchés est essentielle au maintien d'un approvisionnement de qualité ainsi qu'à la saine concurrence entre les fournisseurs.

De plus, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la présence des bureaux régionaux facilite l'apport de ressources spécialisées dans le domaine de l'approvisionnement.

2.5 Une performance axée sur l'efficacité du processus d'appels au marché

Au cours des dernières années, des efforts ont été multipliés au sein des trois GAC afin d'améliorer la gestion de l'information pour optimiser et d'harmoniser l'ensemble des processus avec les établissements et, ainsi, gagner en efficacité.



3 RÉSULTATS DES GAC

3.1 Économies générées et taux d'achat regroupé des trois GAC

Tableau sur les économies potentielles des 3 GAC

2016-2017		2017-2018		2018-2019	
Non récurrentes	Récurrentes	Non récurrentes	Récurrentes	Non récurrentes	Récurrentes
13 807 016 \$	71 649 463 \$	12 189 971 \$	34 352 352 \$	22 764 743 \$	27 190 304 \$
85 456 479 \$		46 542 323 \$		49 955 047 \$	

Valeur des consommations des établissements

1 ^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019	
Médicaments	616 847 319 \$
Alimentation	140 530 161 \$
Matériel médical	861 857 888 \$
Matériel administratif et bureau	77 305 751 \$
Matériel d'entretien ménager	20 817 319 \$
Matériel de laboratoire	65 723 332 \$
Matériel de cuisine	15 888 907 \$
Matériel d'entretien et de réparation	23 226 441 \$
Matériel de fonctionnement	125 654 286 \$
Matériel de buanderie-lingerie	18 144 809 \$
Projets spéciaux	138 214 471 \$
SOUS-TOTAL	2 104 210 685 \$
MSSS (projets spéciaux*)	468 406 740 \$
TOTAL	2 572 617 425 \$

*Produits biologiques, produits sanguins, système de numérisation

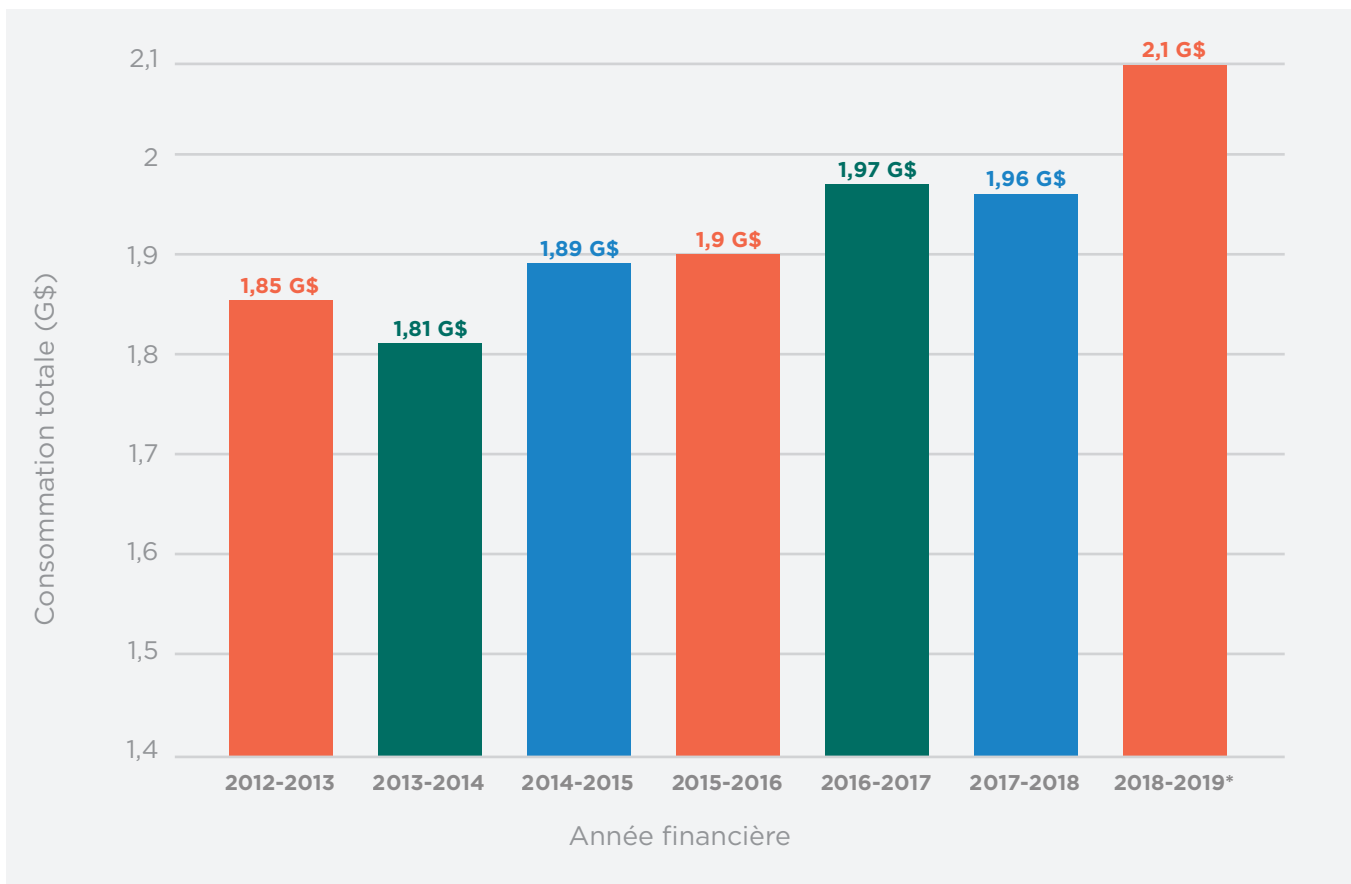


3.2 Adhésion aux achats regroupés

Un des objectifs de la fusion des GAC en 2012 était de faire croître le taux de mise en commun des dossiers négociés du RSSS qui stagnait depuis plusieurs années. Dès la mise en place des trois groupes d'approvisionnement, une nette amélioration a été remarquée. L'optimisation continue de leurs processus et la mise en commun des contrats régionaux et provinciaux ont accru le pourcentage de contrats négociés en commun par le RSSS. Ainsi, grâce à l'implication des GAC et des établissements, le taux de mise à contrat est passé de 44 % à 53 % depuis 2012. En 2018-2019, avec un potentiel de près de 4 G\$ de valeur en contrats, les établissements ont bénéficié du service des GAC pour plus de 2,1 G\$.

Le tableau ci-dessous résume bien la progression de la valeur de consommation dans les contrats regroupés depuis 2012.

**Valeur de consommation dans les contrats regroupés
(en milliards de dollars)**

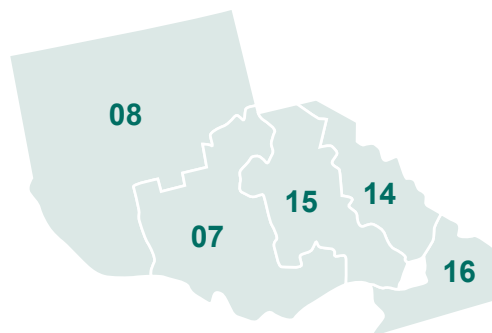


4 LA PARTICULARITÉ DE CHACUN DES GAC DANS LA PERFORMANCE GLOBALE

4.1 GAC de l'OUEST

4.1.1 Particularités territoriales

- Dessert 5 régions administratives, dont 7 CISSS et 3 bureaux du GAC de l'OUEST
 - Outaouais (7)
 - Abitibi-Témiscamingue (8)
 - Lanaudière (14)
 - Laurentides (15)
 - Montérégie (16)
- Deux portefeuilles provinciaux
 - Maintien des actifs et équipements médicaux
 - Équipements de laboratoire



4.1.2 Expertises spécialisées

La diversité des dossiers pris en charge par les GAC du RSSS exige des processus fiables, flexibles et adaptables aux différentes industries. Cela exige également de leurs ressources une grande capacité d'adaptation et d'apprentissage.

Les GAC ont su développer des expertises particulières devenant ainsi les porteurs de dossiers provinciaux. Pour sa part, le GAC de l'OUEST s'est vu confier des dossiers d'envergure en maintien d'actifs et fournitures spécialisées.

La complexité de ces dossiers requiert des compétences analytiques de ressources expérimentées et parfois spécialisées. Pour cette raison, ce secteur d'activité est supporté par des ressources en ingénierie biomédicale à l'emploi du GAC de l'OUEST.

De plus, compte tenu de leur rôle de premier plan dans l'élaboration et la conclusion d'importants contrats d'approvisionnement, la présence des médecins spécialistes est primordiale.

4.1.2.1 Ophtalmologie — Lentilles intraoculaires

Un processus de mise en concurrence pour les lentilles intraoculaires a permis au réseau québécois d'économiser plus de 2,4 M\$ pour un type de lentille seulement. Une lentille payée auparavant 250 \$ est dorénavant vendue 91 \$, ce qui représente des économies substantielles pour le gouvernement. Le GAC de l'OUEST a travaillé de concert avec les ophtalmologistes afin d'offrir un appel d'offres public permettant de répondre aux besoins cliniques des professionnels de la santé, mais également des patients, et ce, dans le cadre de la Loi sur les contrats des organismes publics.

4.1.2.2 Imagerie médicale

Depuis les années 2000, le GAC de l'OUEST est le chef de file pour l'acquisition des équipements d'imagerie par résonance magnétique. Ainsi, l'expertise et la connaissance de ce marché, additionnées à la collaboration sans précédent des radiologistes, ont permis de doter les nouveaux Centres hospitaliers universitaires (CHU) et plusieurs établissements d'appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) à des prix en constante diminution.

4.1.2.3 Équipements de laboratoire

Le GAC de l'OUEST est également fier de s'être vu confier par le MSSS les dossiers d'appels aux marchés pour les équipements de laboratoire s'inscrivant dans le grand chantier Optilab, incluant les centres serveurs et les centres associés. Cette démarche d'optimisation et de standardisation des équipements se veut un levier pour le rehaussement de la qualité des protocoles et procédures ainsi qu'une occasion d'obtenir de meilleurs tarifs sur les réactifs et les équipements.

Toutes ces réalisations démontrent la capacité des GAC du RSSS à relever des défis et à adapter leurs services au réseau de l'éducation, aux ministères et autres organismes partenaires. L'enjeu est de bien définir les divers besoins pour un processus d'acquisition adéquat, tout en maintenant une cohérence dans cette nouvelle structure qui aura à gouverner de nombreux processus d'appels d'offres publics.

4.1.3 Comités provinciaux

Les GAC sont conscients de tenir un rôle d'acteur et de représentant de leurs membres. À cet effet, ils participent activement aux comités provinciaux concernant les approvisionnements et la logistique de leurs clients, conservant du même coup une proximité avec eux.

Pour sa part, le GAC de l'OUEST préside le Comité provincial des pharmaciens favorisant ainsi des actions concertées pour les dossiers pharmaceutiques dont les répercussions dans la sécurité du parcours de soins sont d'une importance vitale. Ce comité travaille sur des stratégies d'appels d'offres innovantes pour permettre de réduire les risques de pénuries et, conséquemment, augmenter la sécurité du patient en encourageant par exemple la disponibilité de multiples fournisseurs. L'agilité et la flexibilité demeurent donc pertinentes pour adapter les pratiques aux réalités variables et évolutives des différents marchés dans le cadre de la mise en œuvre du futur Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG).

4.2 SigmaSanté

4.2.1 Particularités territoriales

- Dessert 11 établissements membres des régions administratives de Montréal et de Laval.

Puisque Montréal regroupe le plus d'établissements à mission universitaire (trois CHU), SigmaSanté a acquis une expertise pour les appels au marché adaptée à cette réalité, tout particulièrement en matière de fournitures médicales et chirurgicales.

Grâce aux comités cliniques et encadrés par une coordonnatrice clinique, les spécialistes ont réussi à développer des stratégies basées sur l'harmonisation des pratiques tout en favorisant l'optimisation des volumes.

4.2.2 Adoption des meilleurs standards pour une gestion intégrée de l'information

SigmaSanté s'est engagée depuis 2015 dans une démarche auprès de ses prestataires de biens et de services et au profit de ses membres afin de fournir des informations à valeur ajoutée tout au long de la chaîne d'approvisionnement et, surtout, aux sites de soins des patients et de distribution des produits.

Cette initiative donne accès à des données standardisées, des catalogues et des images de produits pharmaceutiques, alimentaires et de fournitures médicales et chirurgicales qui sont primordiaux afin d'assurer le bien-être et la sécurité des patients. Cette gestion intégrée de l'information permet une optimisation des approvisionnements et de la logistique; SigmaSanté peut en effet déterminer avec précision les produits à contrat en lien avec leur consommation et saisir les occasions pour des regroupements d'achats dans l'ensemble du RSSS. Il sera éventuellement possible d'effectuer une analyse financière des dépenses pour obtenir un coût par patient en déterminant les produits utilisés dans les soins et les services.

Concrètement, une équipe de gestion contractuelle s'est spécialisée dans l'adoption de la codification internationale standard et unique, tant pour la classification et le regroupement des produits (United Nations Standard Products and Services Code ou UNSPSC) que pour le produit comme tel avec son code article international (Global Trade Item Number ou GTIN). Il est à noter qu'un objectif sous-jacent est d'enrichir les données requises au bon fonctionnement du commerce électronique (EDI). De fait, afin d'orienter le développement et l'adoption des standards internationaux, SigmaSanté collabore activement à différents comités nationaux en collaboration avec GS1 Canada.

Dans l'éventualité de l'implantation d'un système d'information intégré, l'utilisation de l'information de codification permettra d'obtenir une vision globale des dépenses sur tous les contrats, puisque la codification internationale pourrait être transférée dans ce système de gestion de l'information.

4.2.3 Mandat spécial du MSSS — Programme québécois d'immunisation

Le ministère de la Santé et des Services sociaux peut confier des mandats particuliers aux GAC, selon les besoins du RSSS et de ses partenaires.

Par exemple, SigmaSanté collabore activement au Programme québécois d'immunisation du ministère de la Santé et des Services sociaux, lequel veut améliorer la santé de la population québécoise en offrant certains vaccins gratuitement. Ces vaccins offrent en effet une protection contre des maladies précises. En 2018-2019, le Programme québécois d'immunisation du MSSS comportait 28 vaccins (excluant ceux contre la grippe) qui répondent aux besoins de prévention en santé publique. La valeur totale des contrats était de 73 M\$.

4.2.4 Réalisations

4.2.4.1 Appareils et fournitures spécialisés en électrophysiologie interventionnelle

La volonté des médecins était de mettre les fournisseurs en concurrence, tout en laissant une marge de manœuvre pour accéder aux innovations du marché. En collaboration avec le MSSS et le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), il a été possible d'octroyer certaines fournitures à plus d'un fournisseur afin de permettre une flexibilité quant au choix du traitement médical et ainsi éviter les ruptures d'approvisionnement.

Les règles d'adjudication prévoyaient des critères de conformité et de qualité permettant de considérer la valeur et l'évolution technologique.

Résultats :

- Des appareils à la fine pointe de la technologie
- Une meilleure longévité des appareils
- Un meilleur suivi pour les patients
- Des économies annuelles de **20 M\$** par année pour le RSSS

4.2.4.2 Angioradiologie

Grâce à la participation très active des médecins spécialistes membres de l'Association des radiologistes du Québec et de l'Association des chirurgiens vasculaires et endovasculaires du Québec, cet appel d'offres pour les fournitures d'angioradiologie a nécessité plus de 20 mois de préparation et s'est conclu par le choix de 11 561 articles totalisant 110 M\$, le tout dans un contrat de 5 ans. Ces résultats devraient permettre au système de santé québécois un minimum de 13 M\$ d'économies pour la durée du contrat.

Notons également que le défi pour les fournisseurs consistait à ne proposer que des produits issus des technologies les plus récentes sur le marché.

4.2.4.3 Alimentation

Le comité a procédé à la révision des descriptions pour chacun des items contenus dans 24 dossiers afin de s'assurer que les offres répondraient aux besoins et aux exigences des membres. Cet exercice a également permis de normaliser certains formats similaires et de regrouper des volumes, rendant ainsi l'appel d'offres plus attrayant.

La nouvelle entente regroupe 1 800 articles d'une valeur estimée à 150 M\$. Elle permettra aux établissements de bénéficier d'économies potentielles moyennes de l'ordre de 2,81 %.

4.2.5 La gestion contractuelle

La gestion contractuelle postadjudication offre des informations critiques utiles à l'amélioration de la qualité des biens et des services. Les demandes d'information et les plaintes de fournisseurs et établissements permettent d'assurer un suivi efficace des contrats.

Grâce à ce suivi, SigmaSanté constate plusieurs améliorations en cours de contrat, dont la satisfaction de toutes les parties impliquées dans la livraison des produits et services attendus. De fait, ce GAC note des améliorations notables dans le processus d'appel d'offres ainsi que dans le traitement des plaintes et des différends.

Cette façon de faire favorise un climat de confiance entre les parties prenantes. Celle-ci est essentielle à la bonne conduite des contrats en vigueur. Il en est de même pour la qualité et la conformité des produits ainsi que du respect de l'entente, le tout au bénéfice des utilisateurs et, en dernière analyse, des patients.

4.3 GACEQ

4.3.1 Particularités territoriales

- Dessert 9 régions administratives
 - Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine (01 et 11)
 - Saguenay–Lac-Saint-Jean, Nord-du-Québec (02, 10, 17 et 18)
 - Québec, Chaudière-Appalaches (03 et 12)
 - Mauricie, Centre-du-Québec (04)
 - Estrie (05)
 - Côte-Nord (09)
- Portée territoriale d'environ 85 000 km²
- Deux portefeuilles provinciaux
 - Appels au marché pour les systèmes d'information unifiés (SIU)
 - Maintien des actifs et équipements médicaux



4.3.2 Expertises spécialisées

Le GACEQ est détenteur d'une expertise en matière d'appels au marché d'équipements médicaux et de technologies d'information. De plus, les particularités territoriales font en sorte qu'il doit naviguer lors de ses opérations courantes avec des enjeux d'achat local et d'impact régional pour ses établissements membres. Le GACEQ est également porteur de projets en développement durable.

4.3.2.1 Les enjeux régionaux et les pratiques de développement durable

Le GACEQ a la particularité d'être le groupe d'approvisionnement québécois couvrant la plus grande étendue territoriale et desservant le plus grand nombre de régions administratives. Toutes ses stratégies d'approvisionnement et d'appels au marché, en plus des éléments présentés dans ce mémoire, font également l'objet d'une analyse qui prend en compte les enjeux régionaux relatifs à l'expertise de son personnel, à l'achat local et au développement durable.

4.3.2.2 L'expertise présente sur l'ensemble du territoire

Les experts du GACEQ connaissent les marchés de proximité et les centaines de fournisseurs qui approvisionnent quotidiennement les établissements. La connaissance des marchés de la région de la Capitale-Nationale jusqu'au Nord-du-Québec est essentielle au maintien d'un approvisionnement de qualité ainsi qu'à la saine concurrence entre les fournisseurs locaux, régionaux, et nationaux.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la présence du GACEQ dans plusieurs régions du Québec rend disponible un plus grand éventail de ressources spécialisées lors de recrutements.

4.3.2.3 L'achat local

Les établissements membres sont très préoccupés par l'achat local et c'est pourquoi il importe au GACEQ d'ajuster ses stratégies d'appels au marché en conséquence.

Avant même le lancement d'un appel d'offres, le GACEQ doit tenter d'anticiper l'impact que cet appel d'offres pourra avoir sur la possibilité et la capacité des entreprises locales à lui répondre et de prendre en compte certains critères d'analyses en lien avec l'article 16 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP). Cet article stipule que « *[un] organisme public ne peut procéder à un appel d'offres visé à l'article 15 sans prendre en considération l'impact d'un tel regroupement sur l'économie régionale* »,

Par exemple :

- Les fournisseurs ont-ils la capacité de répondre à l'appel d'offres en lien avec la volumétrie estimée ?
- Pouvons-nous favoriser les appels d'offres en lot ou par territoire pour stimuler une concurrence suffisante et en deçà des seuils d'appels d'offres publics ?
- Est-il possible d'inclure des critères de développement durable ?
- Etc.

4.3.2.4 Le développement durable

Depuis 2012, le GACEQ a réalisé plus de **60 dossiers** comportant au moins une spécification liée au développement durable.

En mars 2018, le GACEQ a mis en place un projet intitulé Approvisionnement alimentaire responsable (AAR) qui permet aux établissements de santé d'intégrer des clauses de développement durable dans leurs propres appels d'offres. Le GACEQ croit essentiel que la mission du futur CAG puisse intégrer les notions de développement durable dans les appels au marché. Il s'agit là d'une responsabilité sociale.

4.3.3 Le partenariat important avec les universités

Depuis 2014, le GACEQ a établi un partenariat important afin de desservir le réseau des universités québécoises en collaborant étroitement avec le Regroupement des gestionnaires d'approvisionnement des universités québécoises (RGAUQ). La valeur d'origine du portefeuille, estimée à 13 M\$, a atteint 36 M\$ en 2017. Le réseau des universités a déjà bénéficié de plus de 2,4 M\$ d'économies depuis le début de cette collaboration.

En plus d'être membre du conseil d'administration, l'engagement du RGAUQ se traduit par sa participation à plusieurs tables décisionnelles du GACEQ. En conclusion, la collaboration des deux organisations permet l'atteinte d'objectifs ambitieux et est prometteuse pour l'avenir.

4.3.4 L'appel au marché des systèmes d'information unifiés (SIU) pour le MSSS et des équipements médicaux

En plus de son portefeuille de fournitures médicales, de biens et de services, le GACEQ est porteur d'un portefeuille relatif aux technologies de l'information (TI). Il comprend plus de 35 dossiers ayant été attribués par le MSSS depuis 2016. À ce jour, 11 dossiers ont été attribués, représentant une valeur contractuelle d'environ 330 M\$. Ces derniers représentent un travail colossal de coordination puisque les solutions recherchées pour de tels systèmes sont de permettre, à l'ensemble des établissements du RSSS et du MSSS, le partage d'un même système pour l'atteinte des cibles communes. Ces dossiers sont essentiels pour la mise en œuvre de l'orientation ministérielle du MSSS pour des systèmes d'information unifiés (SIU).

Pour le portefeuille des équipements médicaux, le GACEQ a réalisé 80 % des dossiers de maintien d'actifs pour le RSSS en 2018-2019, ce qui représente une valeur de 205 M\$ sur un portefeuille total d'environ 260 M\$. Ces dossiers ont permis de générer plus de 18 M\$ d'économies potentielles. La majorité de ces appels au marché sont à portée provinciale puisque ceux-ci ont peu d'impact sur les fournisseurs locaux.



5 RECOMMANDATIONS AU REGARD DU PROJET DE LOI 37

5.1 Que l'offre de services demeure adaptée aux besoins de ses partenaires

La possibilité d'adapter l'offre de services aux besoins des partenaires doit être partie intégrante des stratégies du futur CAG. Elle doit se transposer facilement dans le cadre de ses paramètres de mise en œuvre pour assurer au mieux l'atteinte des objectifs du gouvernement du Québec.

5.2 Que le modèle participatif des GAC soit maintenu

Dans le cadre de la mise sur pied de la structure organisationnelle du CAG, les trois GAC invite le gouvernement à opter pour un modèle à comités participatifs où l'apport des ministères et organismes de différents niveaux (dirigeants, gestionnaires d'approvisionneurs et utilisateurs) sera valorisé.

En plus d'établir les stratégies québécoises d'approvisionnements sur les enjeux territoriaux, cette structure participative optimiserait le travail de proximité avec les intervenants clés et favoriserait le partage des différentes expertises afin d'assurer la pérennité du modèle d'affaires des GAC qui a fait le succès de ces derniers au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise.

5.3 Que la concurrence soit favorisée sur tout le territoire québécois

En toute cohérence avec le modèle participatif que les trois GAC mettent de l'avant, les stratégies d'appels au marché élaborées pour le futur CAG doivent être adaptées aux réalités territoriales et favoriser la concurrence dans les différentes régions du Québec.

À cet égard, il semble juste et équitable envers tous les fournisseurs régionaux québécois que le futur CAG garantisse l'égalité des chances dans l'accès aux appels d'offres publics du gouvernement du Québec.

5.4 Que la performance du CAG soit axée sur l'efficience du processus d'appels au marché

Afin de maintenir la productivité des équipes dans le cadre de la réalisation de la mission du CAG, le gouvernement doit prévoir la poursuite d'investissements en gestion de l'information, en toute cohérence avec les projets initiés au cours des dernières années.

L'expertise et le modèle d'affaires des GAC devraient être mis de l'avant dans le futur CAG. Par ailleurs, considérant que plusieurs autres partenaires se joindront aussi à cette nouvelle organisation, il demeure indispensable de tirer profit des pratiques les plus innovantes de tous ces réseaux pour mieux harmoniser l'ensemble des systèmes informatiques, programmations, planifications et autres processus internes à venir au sein du futur CAG.

L'investissement en TI demeure une solution efficace et durable dans le cadre des objectifs poursuivis par cette nouvelle entité bonifiée par l'apport d'autres organisations.



SIGMASANTE.COM

GACEQ.CPACSANTE.QC.CA

GACOUEST.CPACSANTE.QC.CA



SIGMASANTÉ



gaceq

Groupe d'approvisionnement en commun de l'Est du Québec



Groupe d'approvisionnement en
commun de l'OUEST du Québec
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX